FICHES D'INSTRUCTIONS-NOMENCLATURE

La présente notice contient des AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS IMPORTANTES QU'IL CONVIENT DE LIRE, D'ASSIMILER AVANT D'UTILISER L'EQUIPEMENT ET DE CONSERVER POUR REFERENCE.

GRACO

307 141 F
REV G
JANV 90

MONTAGE SUR TUBE MONTANT

MOTEUR PNEUMATIQUE MONARK (TM)

POUR POMPE DE PRODUIT REDUCTIBLE A L'EAU

PRESSION DE REGIME MAXIMUM : 12 bars (180 psi)

Modèle 210-004, Série E
Pour montage sur TUBE MONTANT

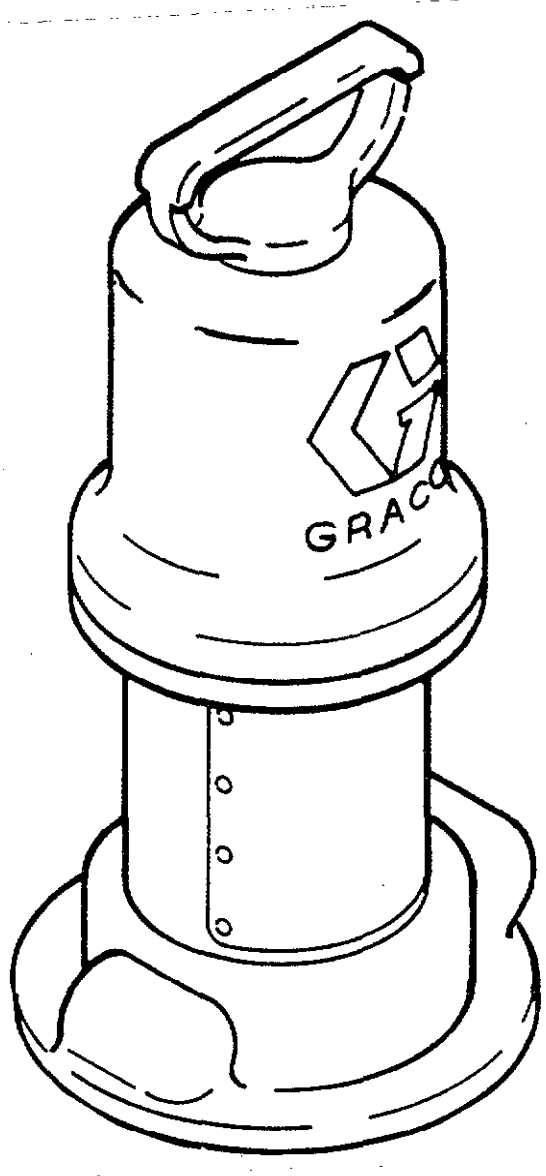

TABLE DES MATIERES

Avertissements 2, 3
Entretien du Moteur Pneumatique 4, 5
Schéma de Pièces et Liste 6
Accessoires 7
Disposition des Orifices de Montage 7
Schéma d'Encombrement 7
Commande des Pièces de Rechange 7
Caractéristiques Techniques 8

GRACO FRANCE S.A 113-117 Rue des Solets F 94523 **RUNGIS S.I.L.I.C**
Tél : 46 87 22 38 ; Télex 265847 F ; Fax 46 85 65 39

© Copyright 1989 Graco

AVERTISSEMENT

Cet équipement est à usage exclusivement **PROFESSIONNEL.**
Il est à **UTILISER et ENTRETENIR** uniquement par du personnel ayant **LU et ASSIMILE** les informations **IMPORTANTES** relatives à la **SECURITE DES PERSONNES** et de **l'EQUIPEMENT** contenues dans cette Notice et dans celles des **DIFFERENTS CONSTITUANTS** du Système.

TERMES UTILISES

Veiller à bien lire et bien comprendre chacun des termes suivants avant de poursuivre la lecture du manuel.

AVERTISSEMENT : Avertit l'utilisateur qu'il doit éviter ou corriger une condition pouvant occasionner des blessures corporelles.

ATTENTION : Avertit l'utilisateur qu'il doit éviter ou corriger une condition pouvant occasionner l'endommagement ou la destruction du matériel.

REMARQUE : Identifie les procédures essentielles ou des informations complémentaires.

RISQUES DE BLESSURE PAR INJECTION

SECURITE GENERALE

Dans cet équipement le produit est à très haute pression. Le jet venant du pistolet, de fuites ou de la rupture de composants peuvent être la cause d'injection de produit sous pression à travers la peau qui en pénétrant dans le corps provoque de graves blessures risquant d'entraîner l'amputation.

Toute injection de produit sous la peau doit être **TRAITEE EN URGENCE** et considérée comme une **BLESSURE GRAVE.** Le Médecin doit être averti de la nature de la blessure.

Le traitement chirurgical doit être **IMMEDIAT** et ne doit pas être retardé pour identification exacte du produit qui sera communiqué au Médecin dès que possible.

De même une projection ou des éclaboussures de produit dans les yeux peuvent causer des dommages sérieux.

NE JAMAIS diriger le pistolet vers quelqu'un ou vers soi-même.

NE JAMAIS mettre la main ou les doigts sur la buse.

NE JAMAIS essayer de refouler la peinture lors du rinçage, ce **N'EST PAS** un système pneumatique.

TOUJOURS respecter la procédure de décompression ci-après avant de nettoyer ou de démonter la buse ou de procéder à l'entretien d'une partie de l'équipement.

NE JAMAIS essayer de stopper ou de dévier des fuites avec la main ou toute autre partie du corps.

S'assurer que les sécurités de l'équipement fonctionnent correctement avant chaque utilisation.

S'assurer que les sécurités propres au pistolet fonctionnent correctement avant chaque utilisation. Ne pas enlever ni modifier de pièce quelconque du pistolet, il pourrait en résulter un mauvais fonctionnement et un risque de blessures corporelles.

PROCEDURE DE DECOMPRESSION

Afin de diminuer les risques de blessures corporelles graves y compris l'injection de produit ou les blessures provoquées par les parties mobiles ou les chocs électriques, suivre la procédure suivante lors de l'arrêt du système, du montage, du nettoyage ou du changement de buse et lors de l'arrêt de la pulvérisation.

1. Engager le verrou de gâchette.
2. Couper les arrivées d'air de la pompe à l'aide de la vanne d'air, du type à purge (obligatoire dans le système), ce qui dépressurise le moteur.
3. Dégager le verrou de sécurité de gâchette.
4. Maintenir une partie métallique du pistolet fermement appuyée contre la paroi métallique d'un seau de collecte de produit. N'utiliser que des seaux **METALLIQUES** convenablement **MIS A LA TERRE.** Eviter les cartons ou papiers de protection sur le sol car ils peuvent interrompre la continuité de mise à la terre.
5. Actionner le pistolet, de façon à purger le produit.
6. Remettre le verrou de gâchette.
7. Ouvrir le robinet de purge de la pompe et placer un seau métallique, mis à la terre, au-dessous de celui-ci de façon à récupérer le produit.
8. Laisser le robinet de purge de la pompe ouvert jusqu'à nouvelle utilisation de la pompe.

Si vous supposez que la buse ou le tuyau est complètement bouché, ou que la pression n'a pas été totalement éliminée après avoir suivi la procédure ci-dessus, desserrer **TOUT DOUCEMENT** la bague de retenue du chapeau d'air ou bien le raccord du flexible, de manière à éliminer lentement la pression. Ensuite, desserrer complètement. Nettoyer la buse ou le flexible.

SECURITE DE PISTOLET

Ne jamais modifier, altérer ou supprimer de pièces de l'équipements et en particulier du pistolet.

Vérifier avant utilisation que les sécurités du système et du pistolet sont en bon état de fonctionnement.

VERROU DE GACHETTE

Lorsque vous arrêtez la pulvérisation, même pour un court instant, toujours mettre le verrou de gâchette, rendant ainsi le pistolet inopérant. Ne pas enclencher la sécurité risque de provoquer une action de la gâchette accidentelle, notamment en cas de chute du pistolet.

Pour enlever la sécurité, pousser le verrou axialement et le faire tourner de 90 degrés.

DIFFUSEUR

Le diffuseur du pistolet brise le jet et réduit le risque d'injection quand la buse n'est pas en place. Pour vérifier le fonctionnement du diffuseur, suivre la procédure de décompression et ensuite enlever la buse.

Régler la pression à la pompe sur la valeur la plus faible possible.

Pointer le pistolet dans un seau métallique mis à la terre. Retirer le verrou de pistolet et actionner la gâchette. Le jet doit être instable et tourbillonnaire. Si l'écoulement se fait selon un jet régulier, remplacer le diffuseur immédiatement.

SECURITE DE BUSE

Il faut faire très attention lors du nettoyage ou du changement de la buse. Si la buse se bouche en cours de travail, engager immédiatement le verrou de gâchette.

TOUJOURS respecter la procédure de décompression et ensuite démonter la buse pour la nettoyer.

NE JAMAIS essuyer du produit qui se trouverait sur l'embout de la buse avant que la pression soit complètement éliminée et que la sécurité soit enclenchée.

SECURITE

DANGER DU A LA MAUVAISE UTILISATION DU MATERIEL

Toute mauvaise utilisation de l'équipement ou des accessoires, telle que : surpression, modification de pièces, incompatibilité chimique, utilisation de pièces usées ou endommagées, peut entraîner la rupture d'un élément et être la cause d'une injection de produit ou d'autres blessures graves, d'incendie ou de dommage sur le matériel alentour.

NE JAMAIS MODIFIER quelque partie que ce soit de l'équipement ; en faisant une modification, on provoque de mauvais fonctionnement.

VERIFIER les constituants de l'équipement régulièrement, réparer ou remplacer les pièces endommagées ou usées.

PRESSION : se référer aux caractéristiques techniques de l'équipement en fin de Notice.

Vérifier que **TOUS LES CONSTITUANTS** du système ont des performances de **PRESSION AU MOINS EGALES A CELLES DE LA POMPE.**

Ne **JAMAIS** tenter, par un moyen quelconque, de faire fonctionner les constituants de votre système à une pression supérieure à celle indiquée dans leur Notice respective.

Ne **JAMAIS** utiliser l'appareillage pour un but autre que celui pour lequel il a été conçu.

VERIFIER auprès de votre fournisseur que les **PRODUITS UTILISES SONT COMPATIBLES AVEC LES MATERIAUX** constitutifs de l'équipement qui sont en contact avec eux. Voir la liste des **MATERIAUX EN CONTACT AVEC LE PRODUIT** en fin de la notice technique de chaque équipement.

RISQUES D'INCENDIE

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

De l'électricité statique est créée par le passage du produit à grande vitesse dans la pompe et dans les flexibles et peut provoquer un dégagement d'étincelles. Ces étincelles peuvent mettre le feu aux vapeurs de solvant et au produit distribué, aux particules de poussière et autres substances inflammables, que l'on effectue l'application en intérieur ou en extérieur, et elles peuvent causer un incendie ou une explosion ainsi que des blessures et des dégâts matériels graves.

S'il se produit des étincelles d'électricité statique ou si l'on ressent la moindre décharge, **CESSER IMMEDIATEMENT LA DISTRIBUTION.** Ne pas se servir à nouveau du système avant que le problème n'ait été identifié et corrigé.

Pour éviter les risques d'électricité statique, les équipements doivent être mis à la terre conformément au paragraphe **«MISE A LA TERRE».**

MISE A LA TERRE

Pour éviter les risques dus à l'électricité statique, les constituants de l'installation doivent être mis à la terre conformément aux instructions ci-après.

Toujours prendre connaissance de la législation en vigueur pour la mise à la terre. S'assurer que le système est raccordé à une vraie ligne de terre.

1. Pompe : mettre à la terre en utilisant un câble adéquat et une pince ainsi qu'il est expliqué dans le manuel concernant la pompe.
2. Compresseur d'air et/ou alimentation en énergie hydraulique : mettre à la terre selon les recommandations du fabricant.
3. Pistolet : le pistolet est mis à la terre par l'intermédiaire du tuyau produit qui doit être conducteur. Vérifier la conductibilité de vôtre tuyau auprès de vôtre fournisseur ou utilisez un tuyau Graco.
4. Objets à peindre : ils doivent être mis à la terre à l'aide d'un système câble/pince approprié, ou, s'ils sont suspendus, à l'aide de crochets à bord vif (lame ou pointe). Maintenir propres en permanence les crochets supportant les pièces afin d'assurer la continuité électrique.
5. Tous les objets conducteurs dans la zone de pulvérisation doivent être correctement mis à la terre.
6. Le sol du local de travail doit être conductible et mis à la terre. Il ne faut pas recouvrir le sol de carton ou de tout autre matériau non conductible qui risquerait d'interrompre la conductivité.
7. Les liquides inflammables situés dans la zone de travail doivent être conservés dans des récipients homologués et mis à la terre. Ne pas en stocker plus qu'il n'est nécessaire à une équipe de travail.
8. Seau de solvant : n'utiliser que des seaux métalliques munis de prise de terre qui sont conductibles. Ne pas placer le seau sur un support non conductible tel que du carton ou du papier ce qui interrompraît la conductivité.

SECURITE PENDANT RINÇAGE

Avant rinçage, assurez vous que le système complet et le seau de collecte produit sont convenablement mis à la terre. Référez-vous au paragraphe **«MISE A LA TERRE»** et suivez la procédure de **«DECOMPRESSION».** Retirez la buse de pulvérisation (pistolets de pulvérisation seulement).

Toujours utilisez la pression la plus faible possible et maintenez fermement le contact métal-métal entre le pistolet ou la vanne distributrice et le seau pendant tout le rinçage pour limiter les risques de blessure par injection, les éclaboussures et les étincelles dues à l'électricité statique.

RISQUES DUS AUX PIECES EN MOUVEMENT

Le piston du moteur pneumatique, situé derrière les plaques de celui-ci, se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces en mouvement sont susceptibles de pincer ou d'amputer les doigts ou d'autres parties du corps. C'est pourquoi il ne faut jamais se servir de la pompe lorsque les plaques du moteur pneumatique ont été déposées. Se tenir à l'écart des pièces en mouvement lorsque l'on démarre ou l'on utilise la pompe. Avant toute vérification ou intervention sur la pompe, suivre la **PROCEDURE DE DECOMPRESSION** de la page 2 pour éviter que la pompe ne démarre accidentellement.

SECURITE DE FLEXIBLE

Le fluide sous pression contenu dans le flexible peut être très dangereux. Si le flexible fuit, se fend ou se rompt en raison d'une usure ou d'une mauvaise utilisation, le jet de produit sous pression peut créer des blessures corporelles, des injections de produit ou des dégâts sur le matériel alentour.

Bien serrer tous les raccordements produit avant chaque utilisation - la pression peut détacher un raccord desserré ou provoquer une fuite par ce même raccord.

NE JAMAIS UTILISER DE FLEXIBLE ENDOMMAGE.

Avant chaque utilisation, vérifier le flexible sur toute sa longueur pour détecter les coupures, les fuites, l'abrasion, un revêtement bombé, des détériorations ou des raccords mal sertis. Si une de ces conditions est rencontrée, il y a lieu de remplacer immédiatement le flexible. **NE PAS** essayer de remettre les raccords en place sur des flexibles haute pression ni de les réparer à l'aide de ruban adhésif ou tout autre produit similaire. Un flexible réparé ne peut véhiculer du produit sous haute pression et devient **DANGEREUX.**

MANIPULER ET DISPOSER LES FLEXIBLES AVEC SOIN.

Ne pas tirer sur les flexibles pour bouger l'équipement. Ne pas utiliser de solvants et de produits incompatibles avec les revêtements intérieurs ou extérieurs du flexible. **NE PAS** exposer le flexible à des températures supérieures à 82°C (180°F) ou inférieures à -40°C (-40°F).

CONTINUITE ELECTRIQUE.

Votre tuyau doit être conducteur pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques dangereuses. Vérifiez auprès de vôtre fournisseur la conformité de la résistance de vôtre tuyau avec les réglementations en vigueur.

Pour mise à la terre du moteur pneumatique : desserrer le contre-écrou (A) et la rondelle (B) du manchon de mise à la terre. Insérer l'extrémité du câble de mise à la terre (D) d'une section minimum de 1,5 mm² (12 ga) dans la rainure (C) du manchon et serrer fermement le contre-écrou. Voir Fig.1.

Brancher l'autre extrémité du câble à une terre *vraie*. S'assurer que l'installation est conforme aux réglementations locales. Se reporter à la rubrique «ACCESSOIRES» qui donne les références d'un câble et d'une pince de mise à la terre.

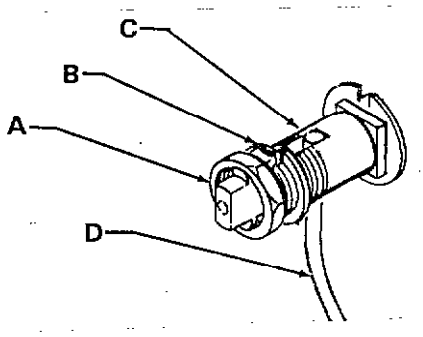

Fig. 1

ENTRETIEN DU MOTEUR PNEUMATIQUE

AVERTISSEMENT

Afin de diminuer les risques de blessures corporelles graves y compris l'injection de produit ou les blessures provoquées par les parties mobiles ou les chocs électriques, suivre la procédure suivante lors de l'arrêt du système, du montage, du nettoyage ou du changement de buse et lors de l'arrêt de la pulvérisation.

1. Engager le verrou de gâchette.
2. Couper les arrivées d'air de la pompe à l'aide de la vanne d'air, du type à purge (obligatoire dans le système), ce qui dépressurise le moteur.
3. Dégager le verrou de sécurité de gâchette.
4. Maintenir une partie métallique du pistolet fermement appuyée contre la paroi métallique d'un seau de collecte de produit. N'utiliser que des seaux **METALLIQUES** convenablement **MIS A LA TERRE** . Eviter les cartons ou papiers de protection sur le sol car ils peuvent interrompre la continuité de mise à la terre.
5. Actionner le pistolet, de façon à purger le produit.
6. Remettre le verrou de gâchette.
7. Ouvrir le robinet de purge de la pompe et placer un seau métallique, mis à la terre, au-dessous de celui-ci de façon à récupérer le produit.
8. Laisser le robinet de purge de la pompe ouvert jusqu'à nouvelle utilisation de la pompe.

Si vous supposez que la buse ou le tuyau est complètement bouché, ou que la pression n'a pas été totalement éliminée après avoir suivi la procédure ci-dessus, desserrer **TOUT DOUCEMENT** la bague de retenue du chapeau d'air ou bien le raccord du flexible, de manière à éliminer lentement la pression. Ensuite, desserrer complètement. Nettoyer la buse ou le flexible.

ATTENTION

Vanne à décompression et vanne de purge

Une vanne de coupure A DECOMPRESSION est nécessaire dans votre circuit d'alimentation pour laisser s'échapper l'air emprisonné entre elle et le moteur de pompe quand on coupe l'air de la pompe. Sans cette précaution, l'air ainsi emprisonné peut faire battre la pompe de façon imprévue et être la cause d'accidents graves.

De même une vanne de purge produit doit être installée sur la ligne produit pour pouvoir dépressuriser celle-ci, après coupure de l'air et avant intervention sur l'équipement.

AVERTISSEMENT

Le piston du moteur pneumatique, protégé derrière des plaques, se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces mobiles risquent de pincer ou d'amputer les doigts ou d'autres parties du corps. NE JAMAIS faire fonctionner la pompe lorsque les plaques de protection du moteur pneumatique sont déposées.

REMARQUE : Les repères et les lettres entre parenthèses dans le texte font référence à la figure ainsi qu'au Schéma de Pièces en page 6.

Redémarrage d'un Moteur Pneumatique qui a Calé

ATTENTION

La pression d'air du moteur ne doit JAMAIS dépasser 12 bars (180 psi). Autrement le moteur risque de caler avec les vannes de transfert d'air bloquées à mi-chemin et le moteur pneumatique s'arrêtera.

Pour redescendre les vannes de transfert d'air sur leurs sièges et redémarrer un moteur pneumatique qui a calé, détendre la pression d'alimentation d'air du moteur en fermant la vanne d'air principale du type à purge. Si les vannes de transfert d'air ne portent toujours pas sur leurs sièges, dévisser la poignée à écrou borgne (24) pour la retirer du cylindre (23), tirer la tige d'inversion (29) et revisser la poignée à écrou borgne dans le cylindre. Voir la Fig.2. S'assurer que la pression d'air est inférieure à 12 bars (180 psi) avant d'ouvrir la vanne d'air principale du type à purge.

Démontage/Remontage du Moteur Pneumatique

Se conformer à la **Procédure de Décompression** ci-contre avant d'effectuer l'entretien du moteur pneumatique. Débrancher le flexible d'air du moteur.

Pousser manuellement sur la tige de piston pour déplacer le piston en haut de sa course. Dévisser la poignée à écrou borgne (24) du cylindre (23). Tirer sur la poignée à écrou borgne, saisir la tige d'inversion (29) au moyen de pinces rembourrées (F) et dévisser la poignée à écrou écrou borgne de la tige d'inversion. Voir Fig. 2.

ATTENTION

NE PAS ENDOMMAGER la surface galvanisée de la tige d'inversion. Des pinces spéciales, Référence 207-579 sont disponibles sur commande. Se reporter à la rubrique ACCESSOIRES. Si la surface de la tige d'inversion est endommagée, le moteur pneumatique risque de fonctionner de manière irrégulière.

Déposer les six vis (5) maintenant le cylindre (23) sur son bâti (28) et tirer *tout droit* le cylindre avec précaution pour le séparer du piston. Voir Fig.2.

ATTENTION

Pour éviter d'endommager les parois du cylindre, ce dernier doit TOUJOURS être soulevé TOUT DROIT pour le séparer du piston. NE JAMAIS faire pencher le cylindre au moment de la dépose.

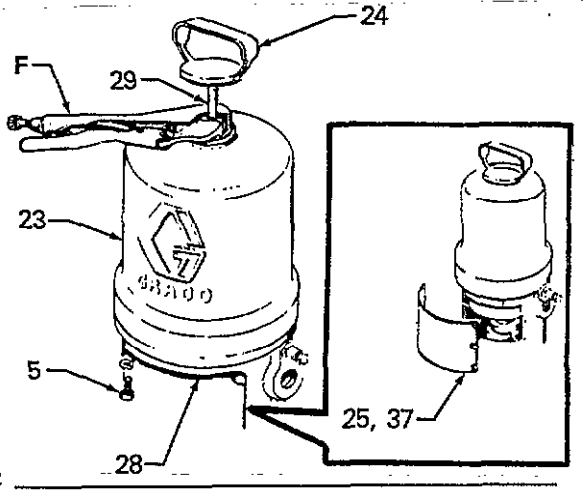

Fig. 2

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS mettre les doigts sur les ensembles à genouillère (E) pour éviter tout risque de blessures ou d'amputations. Voir Fig.3.

Au moyen d'un tournevis, pousser vers le bas l'étrier (8) de la tige d'inversion et enclencher les ensembles à genouillère (E). Retirer les fils freins (14) et les écrous de réglage supérieurs (13) des vannes de transfert d'air (G). Dévisser les tiges (21) des vannes pour les retirer des bagues (12) et descendre les écrous de réglage (13). Déposer les champignons (26) des tiges de vanne et vérifier qu'ils ne présentent pas de fissures. Voir Fig.3.

Saisir le levier à genouillère (10) au moyen de pinces, comprimer le ressort (11), tourner l'ensemble à genouillère (E) puis le tirer vers le haut pour le séparer des pattes du piston (H) et déposer les pièces. Voir Fig.3. Vérifier le vérin (15) de soupape et s'assurer qu'il est porté par les colliers élastiques (32) mais également qu'il y coulisse facilement. Déposer l'étrier (8) de la tige d'inversion, le vérin de soupape (15) et la tige d'inversion (29). S'assurer que les champignons des soupapes d'échappement (27) ne présentent pas de fissures. Tirer le piston (33) pour le séparer du bâti (28) et vérifier le joint torique (19) dans le corps en fonte du bâti.

REMARQUE : Pour déposer les champignons des soupapes d'échappement (27), les étirer puis les couper au moyen d'une lame aiguisée.

Nettoyer à fond toutes les pièces et s'assurer qu'elles ne sont pas usées ou endommagées. Remplacer les pièces défectueuses, si nécessaire. Vérifier les surfaces polies du piston, de la tige de piston ainsi que les parois du cylindre pour s'assurer qu'elles ne sont pas rayées ou usées. Enduire toutes les pièces de graisse légère étanche. S'assurer que les joints toriques sont en place, glisser la tige de piston dans son palier et descendre le piston (33) dans le bâti (28).

Tirer les champignons des soupapes d'échappement (27) dans le vérin de soupape (15) et couper la partie indiquée en pointillés sur la Fig.3. Poser les champignons de soupape (26) sur les tiges de soupape (21), puis remonter les tiges de soupape (21), les bagues (12), les écrous de réglage (13), la tige d'inversion (29), le vérin de soupape (15), l'étrier de la tige d'inversion (8) et les ensembles à genouillère (E) sur le piston (33). Voir Fig.2.

Régler les tiges de soupape (21) de façon à ce qu'il y ait un jeu de 3,68 mm (0,145 pouce) entre les champignons de soupape (26) et le piston (33) lorsque les ensembles à genouillère sont en position basse. Voir Fig. 3. Un calibre spécial, Référence 171-818, est disponible sur commande. Se reporter à la rubrique Accessoires.

S'assurer que les ensembles à genouillère (E) sont en position *haute* et reposer le cylindre (23) ainsi que la poignée à écrou borgne (24). Remonter les moteur pneumatique sur la pompe volumétrique. Avant montage de la pompe, brancher un flexible d'air au moteur pneumatique et faire tourner la pompe pour s'assurer qu'elle fonctionne sans acoups.

ATTENTION

Le piston du moteur pneumatique, protégé derrière des plaques (25, 37), se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces mobiles risquent de pincer ou d'amputer les doigts ou d'autres parties du corps. NE JAMAIS faire fonctionner la pompe lorsque les plaques de protection du moteur pneumatique sont déposées.

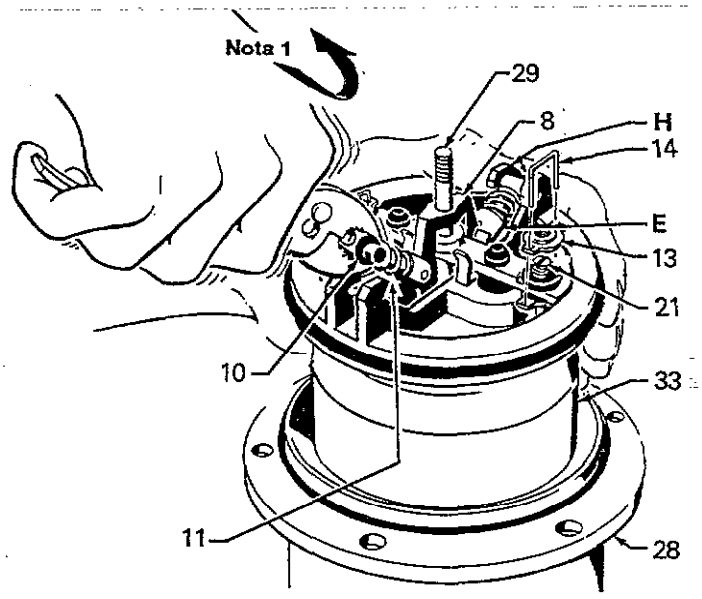

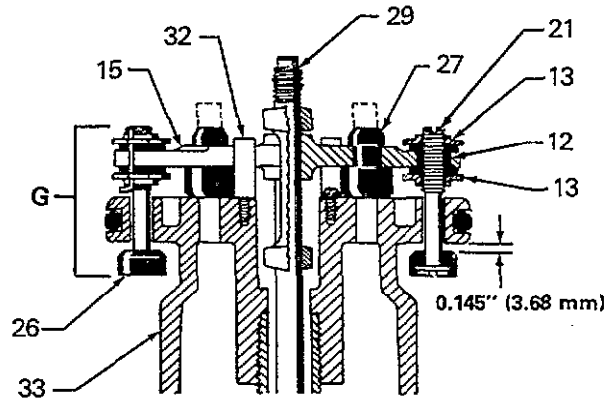

Nota 1: POUSSER PUIS TOURNER

Fig. 3

NOMENCLATURE

Modèle 210-004 Série E
Ensemble Moteur Pneumatique

REP.	REF.	DESIGNATION	QTE
1	100-078	VIS mécanique à tête hexagonale ; n° 8-32 x 0,38"	16
2	*100-524	JOINT racleur en cuir	1
3	101-525	JONC	1
4	101-526	PALIER en bronze	1
5	101-578	VIS Nylock à tête hexagonale ; 0,312"-18 x 0,875"	6
6	155-665	RACCORD droit d'adaptation ; 3/8 npt(mxf)	1
7	*156-698	JOINT TORIQUE en caoutchouc nitrile	1
8	158-360	ETRIER de la tige d'inversion	1
9	158-362	BROCHE de genouillère	2
10	158-364	LINGUET de genouillère	2
11	167-585	RESSORT helicoïdal	2
12	**158-367	BAGUE en caoutchouc	2
13	**160-261	ECROU de réglage	4
14	**160-618	FIL-FREIN de soupape de transfert	2
15	172-867	VERIN de soupape	1
16	**160-621	JOINT TORIQUE en caoutchouc nitrile	1
17	160-623	BRAS de genouillère	2
18	160-624	JOINT à section carrée en caoutchouc nitrile	1
19	**160-625	JOINT TORIQUE en caoutchouc nitrile	1
20	160-886	TIGE de piston	1
21	**160-896	TIGE de soupape	2
22	160-932	JOINT	1
23	164-186	CYLINDRE	1
24	164-704	MANCHE de tige munie d'un écrou borgne	1
25	172-452	PLAQUE d'identification	1
26	**170-708	CHAMPIGNON de soupape, en polyuréthane	2
27	**170-709	CHAMPIGNON de soupape, en polyuréthane	2
28	171-221	BATI	1
29	*203-965	TIGE d'inversion	1
30	214-036	ENSEMBLE PISTON ; comprend les repères 31 à 33 (comprend également le kit de réparation 206-728 lorsqu'il est commandé en pièce de rechange)	1
31	102-975	. VIS mécanique à tête ronde, n°6-32 x 0,25"	2
32	*172-866	. AGRAPHE élastique	2
33		. PISTON nu (non vendu séparement)	1
34	104-029	MANCHON de mise à la terre	1
35	104-582	RONDELLE frein	1
36	180-233	ETIQUETTE d'avertissement	2
37	172-443	PLAQUE d'avertissement	1

* Stock de rechange recommandé pour réduire les durées de panne et d'indisponibilité de l'équipement.

** Fourni dans le kit de réparation 206-728.

Se reporter à la section «Commande de Pièces de Rechange» en page 7

Kit de réparation 206-728
(à commander séparément)
Comprend :

Référence	Quantité
12	2
13	4
14	2
16	1
19	1
21	2
26	2
27	2

SCHEMA DE PIECES

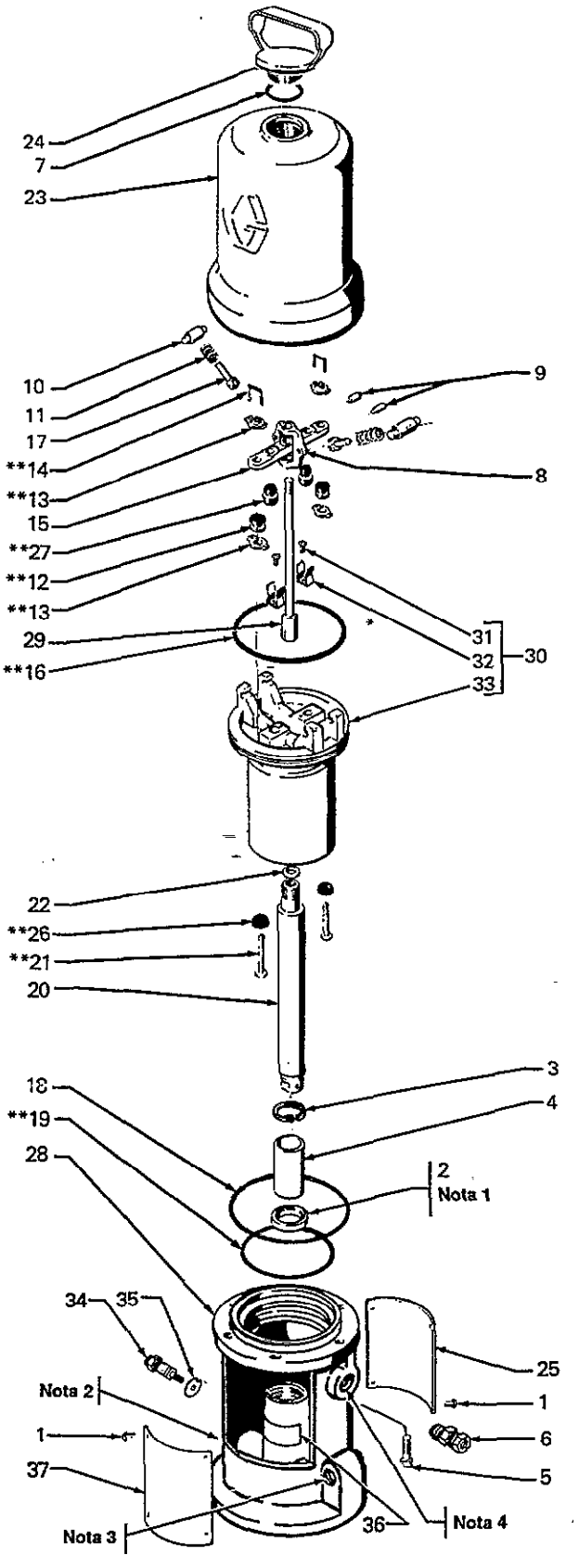

Nota 1 : (LES LEVRES DU JOINT SONT DIRIGEES VERS LE BAS)
Nota 2 : Raccord de retour produit - 3/4 NPT
Nota 3 : Raccord de sortie produit - 1" NPT
Nota 4 : Raccord d'entrée d'air - 3/8 NPT

ACCESSOIRES (à commander séparément)

PINCE DE MISE A LA TERRE 103-538

CABLE DE MISE A LA TERRE 208-950
Longueur: 7,60 m (25 pieds), 12 ga
Pour mise à la terre de la pompe.

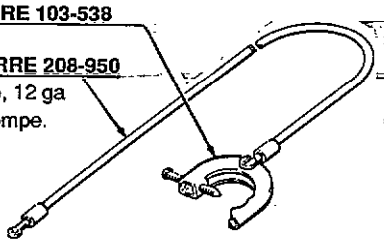

CALIBRE 171-818
Pour réglage des vannes de transfert d'air.

KIT SILENCIEUX 215-354
Pour montage sur moteur pneumatique Monark, Modèle 210-004.
Voir Manuel d'Instruction 307-361

VANNE D'AIR PRINCIPALE DU TYPE A PURGE (NECESSAIRE)
PRESSION DE REGIME MAXIMUM : 21 BARS (300 PSI)
Libère l'air emprisonné dans la canalisation d'air entre le raccord d'entrée d'air de la pompe et cette vanne lorsqu'elle est fermée
107-141 3/4 npt (m x f) raccords d'entrée et de sortie
107-142 1/2 npt (m x f) raccords d'entrée et de sortie

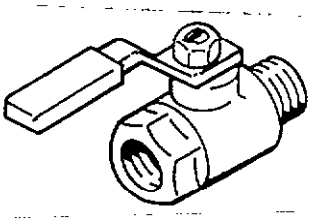

PINCES POUR TIGE D'INVERSION 207-579
Pince spéciale rembourrée pour tige d'inversion de moteur pneumatique

SCHEMA D'ENCOMBREMENT

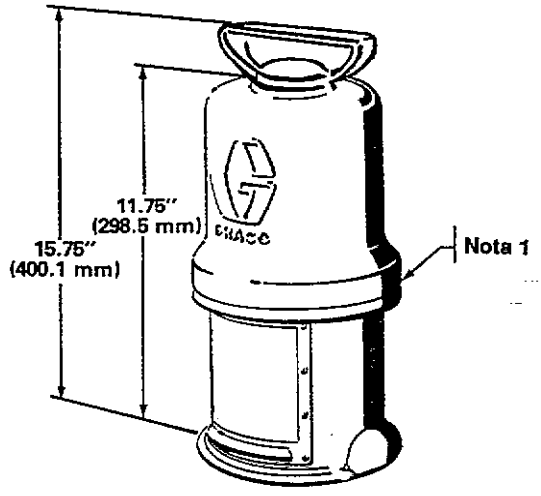

Nota 1 :146,1 mm (5,75") de DIAMETRE

SCHEMA DES ORIFICES DE MONTAGE

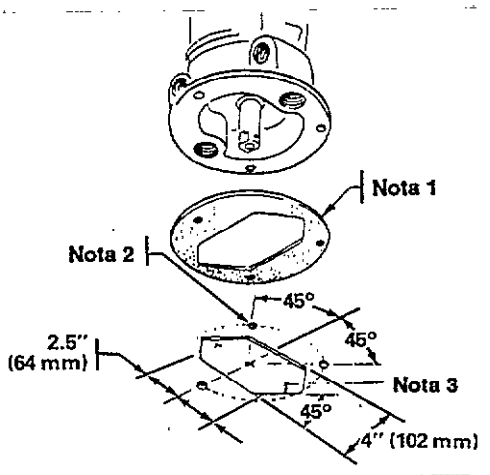

Nota 1 :JOINT 161-322
Nota 2 :TROIS ORIFICES DE DIAMETRE 8,6 mm (0,34")
SUR CERCLE DE BOULONNAGE de 162,1 mm (6,38")
Nota 3 :RAYON de 25 mm (1")

COMMANDE DE PIECES DE RECHANGE

1. Pour commander les bonnes pièces de rechange, kits ou accessoires, veuillez fournir toutes les informations indiquées ci-dessous.
2. Vérifier la nomenclature pour identifier la référence correcte. Ne pas utiliser les numéros de repère pour la commande.
3. Commander toutes les pièces chez votre distributeur Graco le plus proche.

Numéro de référence à 6 chiffres	Quantité	Désignation de la pièce

INFORMATION DE SERVICE

La garantie de Dix ans Graco a été rajoutée à ce manuel qui a également fait l'objet d'une remise à jour générale.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Pression d'air maximum d'entrée	:	12 bars (180 psi)
Section efficace du piston	:	45 cm² (7 sq.in)
Diamètre efficace du piston	:	76 mm (3")
Course du piston	:	76 mm (3")
Soupapes d'air	:	en uréthane
Mécanisme de soupape	:	équilibré ; détendu
Joint	:	en caoutchouc nitrile
Poids	:	environ 8,6 kg (19 lb)

GRACO FRANCE S.A 113-117 Rue des Solets F 94523 **RUNGIS S.I.L.I.C**
Tél : 46 87 22 38 ; Télex 265847 F ; Fax 46 85 65 39
© Copyright 1989 Graco